

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUN 2018**

Délibération
n° 2018.06.229

Acquisition du bien
appartenant à
Monsieur LARTOUX
situé 2 rue Jean
Mermoz à Angoulême

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.229**

PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur DEZIER

ACQUISITION DU BIEN APPARTENANT A MONSIEUR LARTOUX SITUE 2 RUE JEAN MERMOZ A ANGOULEME

Les conjoints DEGA-LARTOU possèdent dans leur patrimoine un garage composé de deux niveaux, édifié sur la parcelle cadastrée AT102, d'une superficie de 83 m² au sol, au numéro 2 bis de la rue Jean Mermoz à Angoulême.

Ce bien est enclavé dans l'îlot composant le siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

La communauté d'agglomération est intéressée pour acquérir ce bâtiment à rénover, qui, au vu de sa situation géographique et, après réaménagement, pourrait permettre d'installer ses services pour dé-densifier les locaux du siège.

C'est pourquoi il est proposé que GrandAngoulême se porte acquéreur de ce bien et fasse une proposition d'achat au prix demandé par le vendeur, à savoir 50 000 € net vendeur (locaux non débarrassés).

La présente acquisition n'est pas soumise à l'avis de France-Domaine, son montant étant inférieur à 180 000 €.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 17 mai 2018,

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 19 juin 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'acquisition par GrandAngoulême du bâtiment édifié sur la parcelle AT102 au 2 bis rue Jean Mermoz à Angoulême appartenant à l'indivision DEGA-LARTOU, au prix de 50 000 € net vendeur,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les actes à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

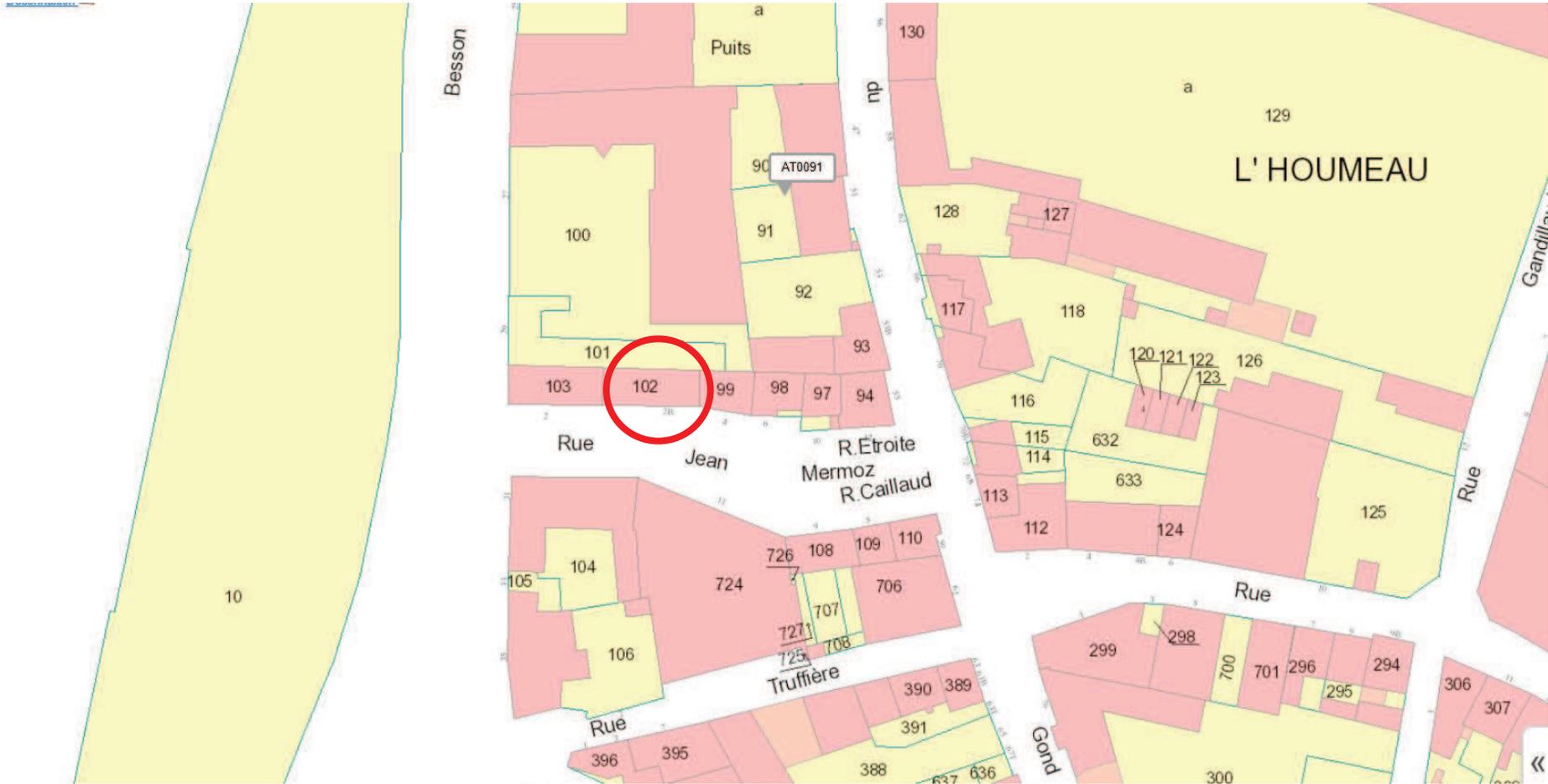
05 juillet 2018

Affiché le :

05 juillet 2018

GRANDANGOULEME

ACQUISITION PARCELLE AT102 – 2bis rue Jean Mermoz



*



